

Procès-verbal de la session **ORDINAIRE** tenue le **3 JUILLET 2017 à 19 h 30** à l'hôtel de ville, salle du conseil, sis au 15, rue Caron à Kingsey Falls.

Sont présents :

Micheline PINARD-LAMPRON;	mairesse;
Christian CÔTÉ,	conseiller;
Alain DUCHARME,	conseiller;
Luc DUVAL,	conseiller;
Krystel HOULE-PLANTE,	conseillère;
Marie-Josée PLEAU,	conseillère;
Christian TISLUCK,	conseiller.

Assiste également à la session :

Annie LEMIEUX, greffière, directrice générale.

17,150 OUVERTURE DE LA SESSION

La mairesse, Micheline Pinard-Lampron, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la session à 19 h 30.

17,151 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La mairesse dépose l'ordre du jour et demande aux membres du conseil s'ils ont des ajouts à formuler.

Le point suivant est ajouté aux affaires nouvelles :

15.1 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – EMBAUCHE D'UN
POMPIER VOLONTAIRE.

17-123 RÉSOLUTION NO 17-123 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Alain DUCHARME**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié en laissant ouvert l'item « Affaires nouvelles ».

17,152 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 5 JUIN 2017

La mairesse demande aux membres du conseil s'ils ont des corrections à apporter au procès-verbal de la session ordinaire du 5 juin 2017.

17-124 RÉSOLUTION NO 17-124 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 5 JUIN 2017

Sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Alain DUCHARME**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 5 juin 2017 tel que présenté.

17,153 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

17,154 COMPTES RENDUS DES ÉLUS

La conseillère Krystel Houle-Plante informe les membres du conseil qu'elle a participé aux festivités de la Fête nationale. La mauvaise température a obligé le comité à tenir les activités à l'intérieur de la salle municipale et une panne électrique a mis fin à la fête en milieu de soirée.

La conseillère Marie-Josée Pleau informe les membres du conseil qu'elle a assisté à l'assemblée générale annuelle du Réseau BIBLIO et elle souligne que la bibliothèque de Kingsey Falls s'est classée au 3^e rang du *Prix Distinction 2017*, volet Gestion. La bibliothèque a donc reçu un chèque cadeau de 100 \$ dans une librairie.

17,155 RAPPORTS DE L'ADMINISTRATION

Les rapports du Service d'urbanisme, du Service des travaux publics, du Service des loisirs et de l'administration ont été transmis aux membres du conseil avec l'avis de convocation de la présente session. Le rapport de bibliothèque est remis séance tenante.

17,156 COMPTES DU MOIS

17-125 RÉSOLUTION NO 17-125 ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

Sur proposition de **Luc DUVAL**, appuyée par **Christian TISLUCK**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les comptes du mois tels que déposés d'un montant total de **DEUX CENT SOIXANTE-DIX-HUIT MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-SIX DOLLARS ET QUATRE-VINGT-HUIT CENTS (278 686,88 \$)**.

Je soussignée, Heidi Bédard, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Kingsey Falls dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Heidi Bédard, trésorière

17,157 CORRESPONDANCE

Aucune question n'est posée.

17,158 TRÉSORERIE – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERR) – Reddition de compte

17-126 RÉSOLUTION NO 17-126 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL UTILISATION DES COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2016

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 23 351 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2016;
- 2 Les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Marie-Josée PLEAU**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU que la Ville de Kingsey Falls approuve l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

17,159 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE PRÉSENTÉE PAR MME DIANE LAVIGNE

17-127

**RÉSOLUTION NO 17-127
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
PAR MME DIANE LAVIGNE
RÉGULARISER LOTISSEMENT, IMPLANTATION
DE LA RÉSIDENCE ET DU GARAGE DÉTACHÉ**

- 1 Mme Diane Lavigne possède une propriété située au 40, 12^e Rang;
- 2 La demanderesse désire régulariser le lotissement à une profondeur de 30,48 m, à une largeur de 51,82 m et à une superficie de 1 577,1 m² comparativement aux 75 m de profondeur, 50 m de largeur et 4 000 m² de superficie tous exigés à l'article 3.2.2.2 du règlement de lotissement n° 09-03;
- 3 La demanderesse désire régulariser l'implantation de la résidence à 9,70 m de marge de recul avant comparativement aux 15 m de marge de recul avant exigés à l'article 6.2.1 du règlement de zonage n° 09-02;
- 4 La demanderesse désire régulariser l'implantation du garage détaché existant à 0,58 m de marge de recul latérale côté sud-est et à 0,54 m de marge de recul arrière comparativement aux 1 m de marge de recul latérale et 2 m de marge de recul arrière exigés à l'article 7.6.2 et l'article 6.2.2 du règlement de zonage n° 09-02;
- 5 Le fait de refuser la demande causerait un préjudice sérieux aux demandeurs et le fait de l'accorder ne causera aucun préjudice aux propriétaires voisins;
- 6 Le conseil municipal a adopté le règlement n° 09-06 sur les dérogations mineures;
- 7 Ce règlement s'applique dans toutes les zones de la municipalité;
- 8 Aux termes de la résolution no CCU-17-03, le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'accorder la dérogation mineure demandée;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Luc DUVAL**, appuyée par **Marie-Josée PLEAU**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **DÉCISION.** Le Conseil municipal accorde à Mme Diane Lavigne une dérogation mineure permettant de :
 - régulariser le lotissement à une profondeur de 30,48 m, à une largeur de 51,82 m et à une superficie de 1 577,1 m² comparativement aux 75 m de profondeur, 50 m de largeur et 4 000 m² de superficie tous exigés à l'article 3.2.2.2 du règlement de lotissement n° 09-03;
 - régulariser l'implantation de la résidence à 9,70 m de marge de recul avant comparativement aux 15 m de marge de recul avant exigés à l'article 6.2.1 du règlement de zonage n° 09-02
 - régulariser l'implantation du garage détaché existant à 0,58 m de marge de recul latérale côté sud-est et à 0,54 m de marge de recul arrière comparativement aux 1 m de marge de recul latérale et 2 m de marge de recul arrière exigés à l'article 7.6.2 et l'article 6.2.2 du règlement de zonage n° 09-02.
- 2- **AFFECTATION.** Cette résolution affecte le lot 10-A-1, **RANG 13** du cadastre officiel du **CANTON DE KINGSEY**, circonscription foncière de **DRUMMOND**.
- 3- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera transmise le plus tôt possible au demandeur.

17,160 RÉNOVATIONS EXTÉRIEURES AU 15, RUE CARON

17,160.1 ACHAT ET INSTALLATION DE PORTES

17-128 **RÉSOLUTION NO 17-128**
RÉNOVATIONS EXTÉRIEURES
AU 15, RUE CARON
ACHAT ET INSTALLATION DE PORTES
CONTRAT À VITRERIE ASBESTOS INC.

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Le conseil municipal a autorisé des travaux de rafraîchissement de la façade de l'hôtel de ville, entre autres le remplacement de la porte en haut de l'escalier et la porte de l'entrée de la salle du conseil;
- 2 La firme Vitrierie Asbestos inc. a présenté une proposition intéressante pour la ville;
- 3 Des crédits sont disponibles au budget pour ces travaux;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **ACHAT ET INSTALLATION.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à conclure une entente avec Vitrierie Asbestos inc. pour l'achat et l'installation de deux portes pour l'hôtel de ville, le tout tel que décrit à la soumission no 2418 datée 22 juin 2017.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **SEPT MILLE DEUX CENTS QUARANTE ET UN DOLLARS (7 241,00 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera transmise le plus tôt possible à Vitrierie Asbestos inc.

17,160.2 REMPLACEMENT DE LA DALLE EN BÉTON DE L'ENTRÉE DE LA SALLE DU CONSEIL

**17-129 RÉSOLUTION NO 17-129
RÉNOVATIONS EXTÉRIEURES
AU 15, RUE CARON
REEMPLACEMENT DE LA DALLE EN BÉTON
DE L'ENTRÉE DE LA SALLE DU CONSEIL
CONTRAT À SOS BÉTON**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Le conseil municipal a autorisé des travaux de rafraîchissement de la façade de l'hôtel de ville, entre autres le remplacement de la dalle en béton de l'entrée de la salle du conseil;
- 2 La firme SOS Béton a présenté une proposition intéressante pour la ville;
- 3 Des crédits sont disponibles au budget pour ces travaux;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **CONTRAT.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à accorder à la firme SOS Béton le contrat pour le remplacement de la dalle de béton de l'entrée de la salle du conseil, le tout tel que prévu à la soumission no 17-052 datée du 9 juin 2017.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **DEUX MILLE HUIT CENTS DOLLARS (2 800,00 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera transmise le plus tôt possible à SOS Béton.

17,161 SCELLEMENT DE FISSURES – Adjudication du contrat

**17-130 RÉSOLUTION NO 17-130
SCELLEMENT DE FISSURES
CONTRAT À LA FIRME PAVEX**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Chaque année, la ville mandate une firme pour exécuter le scellement de fissures sur son réseau routier;
- 2 La firme Pavex Scellement de fissures a déposé une offre intéressante pour la ville;
- 3 Des montants sont prévus au budget pour ces travaux;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Luc DUVAL**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **CONTRAT.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à accorder à la firme Pavex Scellement de fissures un contrat pour procéder au scellement de fissures sur son réseau routier, le tout tel que prévu à l'offre de service datée du 23 mars 2017.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **QUATRE MILLE TROIS CENT DOUZE DOLLARS (4 312,00 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à la firme Pavex Scellement de fissures.

17,162 RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE – Adhésion au projet collectif piloté par la MRC d'Arthabaska

Ce point est reporté à la session ordinaire du conseil du 7 août 2017.

17,163 AMÉNAGEMENT DU PARC MUNICIPAL

Ce point est reporté à la session spéciale du conseil du 7 juillet 2017.

17,164 AFFAIRES NOUVELLES

17,164.1 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – EMBAUCHE D'UN POMPIER VOLONTAIRE

**17-131 RÉSOLUTION NO 17-131
SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE
EMBAUCHE D'UN POMPIER VOLONTAIRE
MME MIREILLE GAGNON**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Le Service de sécurité incendie fait du recrutement;
- 2 Le directeur du service recommande l'embauche d'un nouveau pompier;
- 3 Les sommes nécessaires sont prévues au budget;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian TISLUCK**, appuyée **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **EMBAUCHE.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à embaucher Mme Mireille Gagnon à titre de pompier volontaire pour son Service de sécurité incendie.
- 2- **CONDITIONS.** Mme Gagnon sera soumise aux conditions générales de travail du Service de sécurité incendie telles qu'adoptées par résolution par le conseil municipal.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera transmise le plus tôt possible au directeur du Service de sécurité incendie.

17,165 LEVÉE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 20 h 50.

Micheline Pinard-Lampron
Mairesse

Annie Lemieux
Directrice générale et greffière

